

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration de la Maison Familiale Rurale et d'Orientation de Valognes du 13 novembre 2017

Présents : Mesdames AMIOT Sylvie, , GAUDI Gwénola, LE MESLE Françoise, MALON Valérie, SAUVAGE Florence, THELAHIRE Béatrice. Madame LEMAGNEN Patricia est présente (parent) mais ne participe pas aux votes. Messieurs LEMOIGNE Jean-Paul, LETOUPIN Gérard, (8 votants)

Excusés : Mesdames BONNEMAINS Karine, GOSSELIN Karine, LECARPENTIER Aline, MOREL Sophie SCHELLES Mélanie

Membres de l'équipe : Mesdames Gidon Catherine et Travers Claire

Madame Malon ouvre la séance à 19 h 10

Les personnes présentes reçoivent un dossier contenant :

- le compte-rendu du CA du 2 octobre 2017,
- une fiche de présentation du DLA,
- les comptes 2016-2017 et le budget prévisionnel 2017-2018
- un récapitulatif des actions menées dans le cadre du développement durable
- la liste du tiers renouvelable à l'Assemblée Générale

Approbation du procès verbal du 2 octobre 2017

Madame Le Mesle procède à la lecture du procès verbal du Conseil d'administration du 2 octobre 2017. Le Conseil approuve à l'unanimité (7 voix) Madame GAUDI étant arrivée après l'approbation du procès verbal.

Présentation du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement)

Madame MARY, chargée de mission dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement est venue présenter ce dispositif aux membres du Conseil.

Le DLA a pour but de pérenniser les emplois dans les structures relevant de l'Economie Sociale et Solidaire. Elle permet de faire bénéficier aux structures de Conseils Gratuits.

Madame Gidon a souhaité bénéficier de cet accompagnement pour deux raisons, soulevées par le Conseil d'Administration, il y a quelques temps :

- nécessité de contrer la baisse des effectifs,
- nécessité de repartager le rôle de chacun (administrateurs, salariés)

Cet accompagnement se déroule en plusieurs phases : diagnostic, présentation de la demande de la MFR au comité d'appui et si la décision du comité est favorable, accompagnement par un prestataire (consultant).

La phase de diagnostic a été réalisée avec Mesdames Malon et Gidon et le comité d'appui se réunit le 14 novembre.

L'accompagnement est au total de 4 jours, soit 2 jours d'accompagnement individuel et deux jours d'accompagnement collectif (il sera fait avec la MFR de Mortain). Ce dernier permettra de réfléchir à des questions comme « Comment mieux s'inscrire dans son territoire ? Comment mieux lire son environnement ? Comment développer de nouveaux partenariats ? Cette phase est essentielle afin de nous aider pour trouver de nouvelles sources de financement s'il s'avérait que la baisse des effectifs se confirme.

La participation des administrateurs à ce travail permet de recentrer le Conseil d'Administration sur son rôle politique.

Après cette présentation le Conseil d'Administration débat sur ce dispositif. Monsieur Lemoigne s'inquiète au sujet de ce travail avec la MFR de Mortain et ses conséquences pour la MFR de Valognes. La date de la première journée de travail sera fixée ultérieurement ainsi que le choix des membres du Conseil d'Administration qui y participeront.

Approbation des comptes

Madame Gidon donne lecture et explications des comptes de résultat arrêtés au 31 août 2017. Le Conseil d'Administration n'a pas d'observations particulières à formuler. Madame Malon demande l'approbation des comptes de résultat et l'obtient à l'unanimité (8 voix).

Madame Gidon présente ensuite les comptes prévisionnels. Le Conseil d'Administration approuve les comptes prévisionnels à l'unanimité à la demande de Madame Malon (8 voix)

Développement durable

La commission développement durable s'est réunie le 19 octobre 2017. Madame Malicot en a établi un résumé des actions menées l'an dernier sur l'alimentation, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la gestion des déchets, la biodiversité, les énergies et la consommation d'eau. Des actions ont été aussi menées dans les solidarités. Toutes ces actions ont permis d'obtenir la certification du premier niveau auprès de la Région Normandie.

Pour cette année le but est d'obtenir la certification de niveau deux.

Les axes dégagés concernent :

- l'alimentation avec une étude pour servir plus de produits locaux et de qualité bio, en essayant de tendre vers le 20% bio.
- la poursuite de la lutte contre le gaspillage alimentaire
- les solidarités, avec un projet de jardin partagé.
- la gestion des énergies : les actions seront poursuivies et le problème de la chaudière et de l'eau chaude doit être revu. Un système permettant des économies d'énergie pourrait être développé dans le cadre du projet de construction de la coursive devant les chambres.

Les élections du tiers renouvelables à l'Assemblée Générale

Le troisième tiers est renouvelable

Madame Lemagnen Patricia est la seule candidate parent.

Sécurité de l'établissement

Actuellement le portail situé Impasse Maurice Pigeon reste ouvert toute la journée. Il serait souhaitable qu'il soit fermé. Pour en assurer l'ouverture depuis le secrétariat, il faudrait mettre en place un système vidéo et un système d'ouverture électrique.

Le conseil débat des nécessités de mise en sécurité. Faut-il garder une trace vidéo des entrées et sorties? Certains membres y sont favorables.

Il est décidé de se renseigner sur le coût d'une ouverture électrifiée du portail et sur celui de systèmes vidéo permettant ou non de garder une trace des passages.

Divers

Madame Malon informe le Conseil d'Administration de la tenue de l'Assemblée Générale de l'UDAF. Elle ne pourra pas s'y rendre. Elle demande l'autorisation de donner une procuration de vote pour les 559 voix de la MFR de Valognes à la Présidente de la MFR de La Haye du Puits.

Le Conseil d'Administration donne à l'unanimité cette autorisation (8 voix)

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Malon clos la séance à 21 h 10

La Secrétaire
Mme Le Mesle

La Présidente
Mme Malon